Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260522-DC_2026_176-DE

DC_2026_176

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 21 MAI 2026

Secrétaire de séance : Madame CARTRON Pascale

Nombre de conseillers en exercice : 75 Présents : 63 Votants (dont 8 pouvoirs) : 71	L'an deux mille vingt six, le vingt et un mai le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 13/05/2026

Etaient présents :
Françoise GESLAND - ARGENTRE DU PLESSIS,Pierrick GENDRY - ARGENTRE DU PLESSIS,Martine VERE - ARGENTRE DU PLESSIS,Joël FRIN - ARGENTRE DU PLESSIS,Nathalie CLOUET - BAIS,Eric GLINCHE - BAIS,Stéphane DOUABIN - BALAZE,Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE,Joseph NEVEU - BRIELLES,Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX,Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG,Arnaud DUPUIS - CHATEAUBOURG,Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG,Eric QUIVIGER - CHATEAUBOURG,Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS,André BOUTHEMY - CORNILLE,Jean-Marc MAILLARD - DOMAGNE,Alexandre BODIN - DOMALAIN,Patricia MARSOLLIER - DROUGES,Michel ERRARD - ERBREE,Marie-Christine MORICE - ETRELLES,Laurent FESSELIER - ETRELLES,Roland LE DROFF - GENNES SUR SEICHE,Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE,Antoine GEFFRAY - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Olivier DESPREZ - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Ludovic LE SQUER - LA SELLE GUERCHAISE,Serge BERGER - LANDAVRAN,Aurélien THEBERT - LE PERTRE,Chrsitelle HALLET - MARPIRE,Jean-Luc DELAUNAY - MECE,Jean-Yves LEBLANC - MONDEVERT,Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR,Marie-Louise BERHAULT - MONTREUIL DES LANDES,Patrick GUEGUIN - MONTREUIL SOUS PEROUSE,Gaylord SOATTO - MOULINS,Yves COLAS - MOUTIERS,Frédéric MARTIN - POCE LES BOIS,Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ,Karine MOREL - RANNEE,Janine GEORGEAULT - SAINT AUBIN DES LANDES,Yves GUERIN - ST CHRISTOPHE DES BOIS,Vincent SINOQUET - ST DIDIER,Myriam ALEXANDRE - ST GERMAIN DU PINEL,Philippe JEULAND - ST JEAN SUR VILAINE,Elisabeth BRUN - ST M'HERVE,Michel SAUVAGE - TAILLIS,Yannick FOUET - TORCE,Bruno DELVA - VAL D'IZE,Aurélie BOUVET ADAM - VAL D'IZE,Samuel URIEN - VERGEAL,Pierre LEONARDI - VITRE,Paul LAPAUSE - VITRE,Christine HEUDE - ,Lionel LE MIGNANT - VITRE,Alexandra LEMERCIER - VITRE,Fabien LAMIRE - VITRE,Sophie MARQUANT - VITRE,Vanessa ALLAIN - VITRE,Carine GERMOND - ,Patrick PLANCHET - ,Nadège LE FLOCH - ,Erwann ROUGIER - VITRE

Ont donné pouvoir :
Christelle AVERLAND-SCHMITT donne pouvoir à Aude de LA VERGNE,Magali BUDOR donne pouvoir à Jean-Marc MAILLARD,Katia BONNANT donne pouvoir à Antoine GEFFRAY,Sophie HUNAULT donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER,Pauline SEGRETAIN donne pouvoir à Alexandra LEMERCIER,Freddy ANDRIEUX BIZEL donne pouvoir à Fabien LAMIRE,Anne BRIDEL donne pouvoir à Christine HEUDE,Philippe MAIGNAN donne pouvoir à Patrick PLANCHET

Etaient absents :
Elisabeth CARRE,Hubert DESBLES,Joseph JEULAND,Laurence DELAUNAY

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260522-DC_2026_176-DE

DC_2026_176

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 21 MAI 2026

- Élection des membres du conseil d'exploitation de la Régie autonome des Réseaux de chaleur urbains de VITRE COMMUNAUTE

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1412-1, L.2224-8, L.2121-29, L .2221-1 et suivants, L.5211-5 III, L.5214-16, R.2221-1 et suivants ;
Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;
Vu la loi dite Grenelle 2 n° 2010-788 du 12 juillet 2010
Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;
Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ;
Vu l'arrêté préfectoral du 24 mars 2026 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu la délibération n° 2021_030 du Conseil d'agglomération du 25 février 2021 portant modification des statuts de la Communauté d'agglomération de « Vitré communauté » et transfert de l'exercice de la Compétence « Réseaux de Chaleur urbain » ;
Vu la délibération n° 2021_224 du Conseil d'agglomération du 16 septembre 2021 relative à l'approbation du projet du Réseau de chaleur urbain de la Guerche-de-Bretagne et de son plan de financement ;
Vu la délibération n° 2024_103 du Conseil d'agglomération du 16 mai 2024 relative à la création de la régie dotée de la seule autonomie financière dénommée « RCU de Vitré Communauté » ;

Considérant que Vitré Communauté a créé, par délibération n°2024_103 du 16 mai 2024, un régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du service RCU ;

Considérant que le conseil d'exploitation de la régie « RCU de Vitré Communauté » est composé de 9 titulaires désignés par le Conseil d'agglomération ;

Considérant les candidatures de Messieurs Jean-Luc DELAUNAY, Pierre LEONARDI, Patrick GUEGUIN, Stéphane DOUABIN, Jean-Luc DUVEL, Antoine GEFFRAY, Teddy REGNIER, Ludovic LE SQUER et de Madame Françoise GESLAND comme délégués titulaires au sein de ladite assemblée ;

Il vous est proposé de désigner les membres du Conseil d'exploitation de la régie autonome « RCU de Vitré Communauté » :

Communes	Membres
MECÉ	Jean-Luc DELAUNAY
VITRÉ	Pierre LEONARDI
MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE	Patrick GUEGUIN
BALAZÉ	Stéphane DOUABIN
CHÂTILLON EN VENDELAIS	Jean-Luc DUVEL
LA GUERCHE DE BRETAGNE	Antoine GEFFRAY
CHÂTEAUBOURG	Teddy REGNIER
LA SELLE GUERCHAISE	Ludovic LE SQUER

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260522-DC_2026_176-DE

DC_2026_176

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

ARGENTRÉ-DU-PLESSIS	Françoise GESLAND

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 71

- **Abstention : 0**
- **Nombre de voix pour : 71**
- **Contre : 0**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.

Le Président
Teddy REGNIER

Signé par Teddy REGNIER
Président de Vitré Communauté
25 mai 2026

La Secrétaire de séance,
Pascale CARTRON

Signé par Pascale CARTRON
12e vice-présidente en charge de la santé, du CLS, du RSA, de l'insertion et du transport à la demande
27 mai 2026

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.